

## ***Faites participer les PVVIH à vos activités de promotion et de défense des droits***



Les PVVIH et les communautés touchées par la maladie doivent jouer différents rôles et participer à des degrés divers aux activités des organismes communautaires. Ainsi, elles peuvent diriger, gérer, concevoir et fournir des programmes. Elles peuvent jouer le rôle de décideuses, de défenseuses et de militantes dans le dossier des politiques et de la promotion des droits. Enfin, elles peuvent agir à titre d'organisatrices, de conférencières et de participantes lors de réunions, conférences et forums.

Les efforts que nous déployons au sein de notre organisme et en collaboration avec d'autres organismes et réseaux pour favoriser la participation suffisante des PVVIH doivent refléter de nombreux facteurs.

- La culture organisationnelle doit encourager la non-discrimination et reconnaître la contribution des PVVIH et des communautés touchées par la maladie.
  - Nous devons favoriser la participation de l'ensemble des PVVIH et des communautés.
  - Nous devons faire en sorte que nos clients puissent jouer une variété de rôles à des degrés divers au sein de nos organismes.
  - Nous devons décrire les rôles et les responsabilités de chacun; jumeler les qualités requises et les compétences des participants; leur fournir les ressources, financières et autres, dont ils ont besoin pour remplir leur rôle.
- Les politiques et pratiques adoptées par nos organismes doivent assurer l'accès en temps opportun à l'information dont ont besoin les clients pour étudier et commenter les activités proposées avant la prise de décisions.
  - Les politiques et pratiques en matière de personnel doivent refléter les besoins de santé et les autres besoins des PVVIH et des communautés touchées, et créer un milieu de travail habitant qui facilite leur participation.
  - Les organismes et réseaux qui désirent favoriser la participation des PVVIH et des communautés touchées à leurs activités doivent adopter des mécanismes d'imputabilité et refléter les préoccupations de leurs membres.
  - Nos organismes doivent financer et appuyer le perfectionnement des compétences des organismes et réseaux d'aide aux PVVIH et aux communautés touchées par la maladie.
  - Nous devons financer ou militer en faveur du financement des organismes d'aide aux PVVIH et aux communautés touchées par la maladie, afin qu'ils puissent se perfectionner et habiliter leurs membres.

1-800-499-1986 • [www.cdnaids.ca](http://www.cdnaids.ca) • [www.HIVandPoverty.ca](http://www.HIVandPoverty.ca)

## **Des alliés – Code de bonnes pratiques des ONG intervenant dans la lutte contre le VIH/sida**

Ce document énonce une série de principes directeurs qui situent dans le contexte des droits de la personne la lutte que livrent les ONG au VIH-sida dans des domaines aussi variés que la santé, le développement et les interventions humanitaires. Ces principes peuvent servir de cadre commun à toutes les ONG qui s'intéressent au VIH-sida. Ils prennent la forme de pratiques exemplaires qui portent non seulement sur ce que font les ONG mais sur comment elles le font. Le chapitre 5 de la trousse explique comment devenir signataire du Code et en appliquer les principes. Vous trouverez plus d'information sur le site Web [www.ifrc.org/fr/index.asp](http://www.ifrc.org/fr/index.asp).

## ***Au sujet du principe GIPA***

Participation accrue des personnes vivant avec le VIH-sida

C'est lors d'une conférence nationale sur le sida tenue aux États-Unis en 1983 que fut proposé, pour la première fois, que l'expérience personnelle des PVVIH contribue à façonner la lutte contre le sida. Le principe d'une participation accrue des personnes vivant avec le VIH/SIDA (connue sous le sigle anglais GIPA) a été officiellement retenu en 1994 lors du Sommet de Paris où 42 pays ont déclaré que la probité et l'efficacité des programmes nationaux de lutte contre le sida reposaient sur la participation accrue des PVVIH.

Aujourd'hui, le principe GIPA guide de nombreuses interventions partout au monde. Les personnes atteintes du VIH ou touchées par la maladie participent activement à une gamme variée d'activités de lutte contre le sida. Leur participation prend bien des formes : accepter d'être photographié pour une affiche, témoigner, conseiller d'autres PVVIH, contribuer à la prise de décisions et à l'élaboration de politiques, pour en nommer quelques-unes. Les

PVVIH sont les mieux placées pour se comprendre et s'entraider, ainsi que pour représenter les besoins de leurs pairs auprès des décideurs.

Vous trouverez des renseignements additionnels et des outils pour vous aider à appliquer le principe GIPA sur le site de l'ONUSIDA [www.unaids.org](http://www.unaids.org). Le site est en anglais, mais les documents français sont intégrés à sa structure. À la page d'accueil, cliquez sur <Publications>, puis cliquez sur <français> (en bleu dans le texte) et téléchargez le document *De la théorie à la pratique: une participation accrue des personnes infectées ou affectées par le VIH/SIDA* (n° BP089) à la rubrique « Best Practices Collection ».

## ***Au sujet de la International Community of Women Living with HIV/AIDS***

La International Community of Women Living with HIV/AIDS (ICW) vous propose des moyens d'appliquer le principe GIPA à la participation des femmes. Cet organisme de charité britannique est le seul réseau international dirigé par les femmes séropositives pour les femmes séropositives. La ICW a pris naissance en réponse au manque flagrant de soutien, d'information et de services à l'intention des femmes séropositives, et au besoin d'inclure ces femmes dans l'élaboration des politiques. Vous pouvez télécharger une affiche accrocheuse qui illustre l'« arbre de participation des femmes », inspiré du principe GIPA, du site Web de l'organisme à l'adresse [www.icw.org](http://www.icw.org) (en anglais seulement). Cliquez sur <Publications>, puis sur <ICW Poster> à la rubrique « ICW Poster: Participation Tree ».

## Le secret de la réussite

- Assurez la participation des PVVIH et d'autres membres de la collectivité à toutes les étapes de la planification, de la mise en œuvre et de l'évaluation de vos activités. Soyez conscient de la réalité quotidienne des gens. Prenez comme point de départ leurs besoins et intérêts plutôt que vos propres hypothèses au sujet de leurs connaissances, croyances ou attitudes.
- Créez un climat d'ouverture, et acceptez les gens tels qu'ils sont au lieu de critiquer ou de juger.
- Concentrez-vous sur les images positives et les messages chaleureux, au lieu de prendre un ton menaçant ou autoritaire.
- Aidez-les gens à s'aider eux-mêmes au lieu de leur dire quoi faire.
- Ralliez à votre cause enseignants, professeurs, médecins, chefs spirituels, ordres professionnels, haut fonctionnaires et autres décideurs.
- Sachez que même les meilleurs plans peuvent échouer. Par conséquent, mettez votre programme à jour régulièrement.
- Évaluez votre activité, même sommairement, afin que vous ou d'autres puissiez la reprendre ou l'améliorer dans le futur.

Figure 1. Pyramide de participation des PVS

Cette pyramide illustre les niveaux croissants de participation recommandés par GIPA, le niveau le plus élevé représentant l'application intégrale du principe GIPA. Ce dernier devrait idéalement être mis en application à tous les niveaux d'organisation.

